

Convocation	02/10/2007	Délégués en exercice	64	Présents	44
Affichage	02/10/2007	Votants	58	Procurations	14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

SEANCE DU LUNDI 8 OCTOBRE 2007 A 18 h 00

Président de séance : Jacques LIMOUZY

N° 2007/126

Infrastructures de communication - Avis de la Communauté d'agglomération dans le cadre du débat public relatif au projet de grand contournement de TOULOUSE

Etaients présents :

Aiguefonde : Mme Suzanne Mainadier - **Aussillon** : M. Bernard Escudier, M. José Gallizo, M. Didier Houllès - **Castres** : Mme Colette Barthas, M. Pascal Bugis, Melle Jeanne Cabrol, Melle Christine Dauzats, M. Frédéric Deljarry, M. Michel Destresse, Melle Geneviève Dougados, M. Pierre Fabre, Mme Fabienne Fragiacomio, M. Roger Gorsse, Mme Nicole Jeanrot, M. Philippe Leroux, M. Jacques Limouzy, M. Jean-Pierre Paris, M. Jacques Thouroude - **Caucalières** : M. Jean-Michel Arjona, M. Philippe Langlois - **Labruguière** : M. Jean-Louis Deljarry, Mme Jacqueline Sireyjol, M. David Veaute - **Lagarigue** : M. Michel Benoit, M. Jean-Pierre Piovesan - **Mazamet** : M. André Amalric, Mme Janine Barens, M. Laurent Bonneville, Mme Suzanne Monteil, M. Jean-Daniel Rouanet, M. André Viala - **Navès** : Mme Brigitte Baux, M. Marc Cousinié - **Noailhac** : M. Jean-Louis Gau, M. Francis Mathieu - **Payrin-Augmontel** : M. Jean-Louis Henry, M. Francis Rivas - **Pont de l'Arn** : M. Christian Carayol - **Le Rialet** : M. Francis Bouzac - **Saint-Amans-Soult** : M. Jean-Louis Puig, M. Daniel Vialelle - **Valdurenque** : M. Jean-Louis Battut - **Le Vintrou** : M. Rémy Fortanier.

Etaients représentés :

Aiguefonde	M. Alain Guiraud	procuration à Mme Suzanne Mainadier
Aussillon	Mme Paule Carayol	procuration à M. José Gallizo
	M. Jean-Louis Serrano	procuration à M. Didier Houllès
Castres	M. Richard Amalvy	procuration à M. Jacques Limouzy
	M. Marc Berthoumieu	procuration à Melle Geneviève Dougados
	M. Xavier Bories	procuration à Melle Christine Dauzats
	M. Patrice Buffet	procuration à Melle Jeanne Cabrol
	M. Gilles Fournel	procuration à Mme Nicole Jeanrot
	Mme Michèle Galissard	procuration à M. Michel Destresse
	Mme Brigitte Laquais	procuration à Mme Colette Barthas
	Mme Nathalie de Villeneuve	procuration à M. Jacques Thouroude
Labruguière	M. Laurent Périé	procuration à Mme Jacqueline Sireyjol
Mazamet	M. Michel Martin	procuration à Mme Suzanne Monteil
Valdurenque	M. Jean-Paul Lavagne	procuration à M. Jean-Louis Battut

Etaients absents :

Boissezon : M. René Bernard, Mme Catherine Boulade - **Castres** : M. Daniel Callejon, Melle Pascale Giuliani, M. Olivier Marquès - **Pont de l'Arn** : Mme Monique Gasc.

Secrétaire de séance : M. Laurent Bonneville.

Délibération n° 2007/126

Infrastructures de communication - Avis de la Communauté d'agglomération dans le cadre du débat public relatif au projet de grand contournement de TOULOUSE

Le Président ayant exposé,

Dans un contexte où Midi-Pyrénées voit sa population croître deux fois plus vite que la moyenne nationale, le développement de l'agglomération toulousaine s'étend jusqu'aux villes moyennes environnantes. Cette urbanisation a pour conséquence une multiplication et un allongement des déplacements.

L'Etat organise un débat public du 4 septembre au 22 décembre 2007 sur l'opportunité d'un contournement autoroutier de Toulouse.

L'agglomération de Castres-Mazamet est invitée à participer à ce débat, alors même que l'Etat, sur la base d'une commande du Ministre compétent, a engagé les études pour réaliser une liaison autoroutière entre Toulouse et l'agglomération, et devait procéder à une concertation sur le tracé en juin 2007.

La Commission Nationale du Débat Public ayant considéré qu'il existait un risque de confusion avec le débat public organisé sur le Grand Contournement de Toulouse, cette concertation a été suspendue et ce, bien que les acteurs aient précisé que ces deux opérations n'avaient aucun point commun :

- l'autoroute Toulouse-Castres est une opération engagée avec un tracé défini et un calendrier de réalisation prévoyant une mise en service en 2013,
- le Grand Contournement de Toulouse est un projet dont ni les études, ni les travaux ne sont programmés, ni même décidés, le débat public portant sur l'opportunité de l'infrastructure, avec des hypothèses de passage à l'ouest ou à l'est de l'agglomération toulousaine.

Vu l'arrêté de la CNDP du 7 juillet 2007 fixant le débat public du 4 septembre au 22 décembre 2007,

Vu le dossier du grand contournement,

Considérant l'importance pour l'agglomération et le bassin d'emploi Castres-Mazamet d'être mieux relié aux grandes infrastructures d'échanges européens,

Considérant les différentes hypothèses du grand contournement : « Ouest+Sud », « Est », « Est+Sud »,

Il est proposé au Conseil de rendre un avis sur le projet de grand contournement de l'agglomération toulousaine.

Sur proposition du Bureau,

Le Conseil de la Communauté,

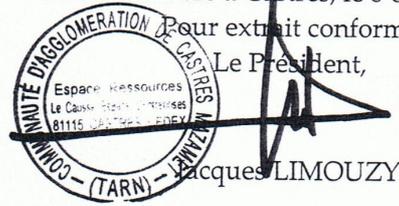
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- se prononce comme suit sur le projet de grand contournement de l'agglomération toulousaine : la Communauté d'agglomération, dans le cas où ce grand contournement se ferait, émet un avis favorable aux hypothèses « est » ou « est + sud ».

Fait et délibéré à Castres, le 8 octobre 2007

Pour extrait conforme

Le Président,



Jacques LIMOUZY

Acte télétransmis
à M. le Sous-Préfet de Castres

Certifié exécutoire le 11 OCT. 2007